

Compte rendu du conseil d'école de la maternelle du jeudi 5 novembre 2020

1. Présentation des membres du conseil d'école :

Les élections se sont déroulées le vendredi 9 octobre 2020.

-Rappel des résultats : 101 votants sur 150 électeurs, 90 exprimés d'où un **taux de participation de 67.33% (2019 :64.79% 2018: 64.29%, 2017 :57.04%, 2016 :66.17%,2015 : 66,67%)**

-Les parents élus :

Mme KECH Bélanda	Présente
Mme CHEVALIER Emilie	Présente
Mme DAUVILLAIRE Julie	Présente
Mme TSCHIEMBER Carine	Excusée
Mme SCHIRLIN Laetitia	Présente
Mme BAUMANN Marianne	Excusée

-Les enseignantes :

Mme BRUNNER	Présente
Mme FELLER	Présente
Mme KIPPELEN	Présente

-Monsieur SUTTER: leMaire : présent

- Mme BAMOND Fabienne : adjointe au maire : excusée

-Périscolaire : Mme JAUSY : présente

- Mme GANZITTI : Inspectrice : excusée

2. Rappel du rôle, des attributions et du fonctionnement du conseil d'école

➤ Le conseil d'école se réunit chaque trimestre et est composé des membres suivants:

- la directrice (présidente),
- le Maire (ou son représentant) et un conseiller municipal
- les enseignants de l'école (ou les remplaçants exerçant dans l'école au moment du conseil)
- les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes : chez nous 3 titulaires
- L'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

➤ Attributions du conseil d'école :

C'est l'instance principale de l'école. C'est un organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles.

- Il statue sur la partie pédagogique du projet d'école
- Il établit le projet d'organisation de la semaine scolaire en concertation avec la mairie.
- Il vote le règlement intérieur de l'école
- Il donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'école (les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques et l'utilisation des moyens) ;
- Il donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires.
- Il donne un avis sur les conditions d'intégration d'enfants handicapés, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des élèves.

➤ Modalités de délibération :

La directrice du périscolaire, les parents d'élèves suppléants et les aides maternelles ont une voix consultative.

Le Maire et un conseiller municipal, les enseignants et les représentants de parents titulaires (3) ont une voix chacun. Le vote se fait à main levée.

3. Choix des dates pour les prochains conseils d'école :

Pour le 2^{ème} trimestre : Vendredi 19 mars 2021 de 18h à 20h

Pour le 3^{ème} trimestre : Mardi 15 juin 2021 de 18h à 20h

4. Information sites bilingues :

Les sites bilingues de la circonscription sont :

Zillisheim-Brunstatt

Traubach-Dannemarie

Tagolsheim-Walheim

Les réunions d'informations auront lieu au mois de janvier 2021

6. Règlement intérieur de l'école :

Vote du règlement de l'école : adopté à l'unanimité

7. Le projet d'école + APC :

Mise à jour du projet d'école.

3 axes : -des parcours d'apprentissage pour l'acquisition du socle commun

-un environnement serein pour renforcer la confiance

-une école inclusive pour la réussite de tous

Les objectifs choisis : Axe1 : Améliorer l'enseignement de la langue orale

Axe 2 : aménager les espaces spécifiques et partagés (bcd, info)

Axe 3 : entretenir un climat serein et de confiance au sein de l'école

-Organisation de l'apc :

Cette année, suite au confinement de l'année dernière nous avons repris l'aide personnalisée. Elle a lieu le lundi et le jeudi de 16h à 16h45. Les enseignantes déterminent quels sont les élèves concernés dans chaque classe et dans quel domaine ils ont des difficultés

Pour les GS et MS :

P1 : découvrir les nombres et leur utilisation/P2 : le principe alphabétique avec la connaissance des lettres/P3 : le langage oral/P4 : encodage

P5 : - pour les PS : le langage oral

-pour les GS : le langage oral et écrit et découvrir les nombres et leur utilisation. **Travail avec les grands pour préparer l'entrée au CP (par rapport aux attendus de fin de GS)**

Certaines actions habituelles en dehors du projet d'école ne sont pas possibles pour l'instant à cause de la crise sanitaire et de la limitation du brassage :

• **la matinée dégustation et les ateliers décroisonnés autour des 5 sens**

• **Les rencontres interclasses** de fin de période

• **Le prêt de livre** dans sa forme habituelle. La bibliothèque prête une caisse de livres pour chaque classe mais les enfants les regardent à l'école. Depuis lundi nous avons fait 2 lots avec chaque caisse car après journée le lot utilisé doit être mis à l'isolement pendant 24h. Avant les vacances nous avons pu avoir une animation de Claudie la bibliothécaire dans chaque classe mais ça n'est plus autorisé pour le moment.

8. Point RASED : (réseau d'aide spécialisée aux enfants en difficultés)

Le Rased se compose de : -**Mme ERHART Gisèle** : psychologue scolaire

-**Mme ABRAHAM Murielle** : enseignante

Le rased est basé à l'école de Brunstatt.

9. Exercice incendie et PPMS :(plan particulier de mise en sûreté) :

Pendant l'année 3 exercices d'incendie et 2 exercices PPMS (un exercice risques majeurs et un attentat intrusion) sont obligatoires.

L'exercice attentat-intrusion à faire avant la Toussaint a eu lieu mardi 13 octobre, il consiste à essayer de se cacher en restant silencieux pendant 5 minutes.

La classe de Mme Kippelen n'a pas entendu le signal. D'autre part, la directrice doit donner le signal avec la corne de brume en différents points du bâtiment (lorsqu'une classe est à l'étage il faut aller dans le hall qui est entièrement vitré) alors que le but de l'exercice est de se cacher et de ne pas faire de bruit : ce n'est pas cohérent. La mise en place de signaux lumineux dans les différentes salles serait plus pertinente.

M. le Maire ajoute qu'il comprend la demande et qu'il faut contacter avec M. Blechschmidt pour voir ce qu'il est possible de faire pour résoudre ce problème.

Concernant le portail en cas d'évacuation (cf ppms attentat-intrusion), après avoir posé la question au référent ppms de la gendarmerie d'Illfurth, il est possible de mettre le portail sur le terrain de l'école pour évacuer sur la bande herbeuse et de rejoindre ensuite la gendarmerie.

En conséquence, nous renouvelons notre demande à la mairie concernant l'installation d'un portail dans le jardin derrière l'école côté rue de Heidwiller pour permettre un accès direct vers la gendarmerie en cas d'évacuation (cf PPMS Attentat –intrusion).

Pour le portail Monsieur le Maire dit que cela ne posera pas de problème qu'il faut là aussi prendre contact avec M. Blechschmidt.

Le premier exercice incendie a eu lieu le jeudi 1^{er} octobre 9h15. L'ensemble des classes a évacué le bâtiment en 1min 30. Les classes de GS et de ps/ms2 au point de rassemblement et la classe de ps/ms1 sur la plate-forme à côté de l'escalier de secours. Pour les petits de la classe 1, la descente par les escaliers de secours était plus compliquée, l'escalier était glissant et il n'y a pas de rampe tout le long.

Présentation du PPMS :(plan particulier de mise en sûreté)

-**Présentation des différents risques auxquels est exposée l'école :**

Tempête, inondation, séisme, transport de matières dangereuses

- **Présentation des différentes procédures de mise en sûreté.**

- **Exercice ppms :** le dernier exercice de l'année dernière a eu lieu le 10 février 2020 : **option tempête**

11. OCCE :

Les comptes sont bons et ont été vérifiés par Mme KIPPELEN et un parent d'élève fin septembre.

Depuis la rentrée, nous avons encaissé les cotisations des parents et payé les cotisations et l'assurance à l'OCCE. Nous avons actuellement 1430,13 euros sur le compte.

12. Remerciements à l'Apesi et à la mairie pour l'aide apportée au quotidien lors des divers travaux ou demandes plus particulières à chaque classe.

13. Divers

- Monsieur le Maire informe le conseil d'école que toutes les routes menant à l'école passeront en **zone 30** prochainement, ceci pour davantage de sécurité.

-Un parent d'élève demande s'il y aura une photo de classe cette année.

La directrice répond qu'elle envisage l'éventualité dans la mesure du possible.

-Mme Chevalier précise que l'Apesi est là pour aider au financement de projet ou de matériel pour l'école maternelle si besoin.

-Un parent demande s'il n'y a pas la possibilité de réserver des places de parking aux enseignantes. Monsieur le Maire répond que le parking étant sur la voie public, il est impossible d'avoir des places réservées.